# WILLEMETIA

N°86 Septembre 2015

## **Editorial**

En cette période de rentrée, nous vous proposons le programme de conférences très variées comme d'habitude. J'espère que vous viendrez nombreux à cette activité hivernale. D'autre part nous avons décidé de refaire des cours de botanique, car beaucoup de choses ont changé en matière de taxonomie et de systématique. C'est Elisabeth DE FAY qui dispensera ses connaissances en la matière. Elle est Docteur d'État ès Sciences naturelles et était enseignante en Biologie végétale et Botanique à la Faculté des Sciences de Vandoeuvre-lès-Nancy. Dans la même tendance, nous travaillons sur la révision de la Nouvelle Flore de Lorraine (Flora Lotharingia). Vous pouvez tous y participer. Les clés ont été retravaillées, mais elles méritent d'être testées. Un certain nombre d'entre vous l'ont déjà fait et cela a permis de corriger, améliorer, simplifier cet outil qui devrait voir le jour en 2017. Pour y participer, il suffit de m'envoyer un mail.

Le projet "Plantes invasives" prend de l'ampleur. Cela fait 4 ans que nous travaillons avec la commune de Laxou. Aujourd'hui l'ENSAIA, l'entreprise NOREMAT et l'association des Amis de la Chèvre Lorraine travaillent avec nous. D'autres communes sont intéressées, Saint-Nicolas-de-Port, Vandoeuvre, Belleville, Lunéville...

Tous ces projets font rayonner Floraine, et je vous remercie de contribuer à notre bonne santé.

Bien amicalement

François VERNIER

# Nos prochaines animations

Conférences au Jardin Botanique du Montet à 14 h 30 à l'Atelier Vert.

Samedi 3 octobre ."la pédo-anthracologie : un outil de l'archéo-botanique au service de la reconstitution des écosystèmes forestiers passés.

animée par Thomas Feiss, doctorant à l'Université Jules Verne d'Amiens.

Samedi 7 novembre "Les plantes vues par les insectes" animée par Julien DABRY chargé d'études scientifique au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, à Gérardmer.

Samedi 5 décembre : Interfaces forêt-prairie : une flore sous influences ?

Animée par Maxime BURST, doctorant à la Faculté des Sciences et des Technologies de Vandoeuvre-lès-Nancy.

A noter

Samedi 16 janvier - Assemblée Générale

Pour toute information prendre contact avec le président François VERNIER : 06 11 14 51 83

Nous vous invitons à vous rendre sur le site <u>www.floraine.net</u> où vous trouverez la mise à jour régulière des sorties et manifestations de l'année 2015.

Imprimé en 120 exemplaires

### Le coin des découvertes

Au mois de juillet, Nicolas PAX nous informe de la découverte de 2 nouvelles espèces pour la Lorraine:

Epilobium brachycarpum, néophyte d'Amérique du Nord à Metz-Sablon et Euphorbia serpens var. fissistipula dans le cimetière militaire d'Eich à Sarralbe, également originaire d'Amérique du Nord.

Maxime Burst qui a collaboré à l'article sur la "Grande Vallée" a découvert dans Vandoeuvre entre les dalles d'un trottoir entre 10 à 20 pieds de pied de lièvre (*Lagurus ovatus*).

Le mois d'août a été également très bénéfique,

Romain BARTHELD et Mathilde DUSSACQ ont découvert les espèces suivantes 2 stations de listère à feuilles en coeur. (*Listera cordata*)

La première à Gerbépal au lieu-dit la croix Hanzo, une bonne centaine de pieds dont environ 1/4 fleuris accompagnés de Lycopode à rameau d'un an (*Lycopodium annotinum*).

La seconde à Ban-sur-Meurthe-Clefcy au lieu-dit Straiture, plus de 1000 pieds dont environ 1/10 fleuris, accompagnés de quelques pieds de Lycopode sélaginelle (*Huperzia selago*)

Également à Ban-sur-Meurthe-Clefcy l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisifolia*) à l'ancienne déchetterie verte accompagnée de pionnière de la petite cotonnière (*Filago minima*).

la Sieglingie décombante (*Danthonia decumbens*) quelques pieds à Xonrupt-Longemer à la Roche des Bruyères.

Autres curiosités, plusieurs plantes à tendance calcicole fleuries dont l'Anthyllide vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), la petite sanguisorbe (*Poterium sanguisorba*), et l'Anthémis des teinturiers (*Cota tinctoria*) dans une ancienne carrière de granite rose au Valtin.

François BOULAY Michel KLEIN et Patrice BRACQUART ont découvert une importante station d'Aster amelle (*Aster amellus*) (plusieurs centaines de pieds fleuris) sur la commune de Cousances-aux-Bois-55 en lisière forestière du Bois de la Deuille, accompagné d'Odontite jaune (*Odontites luteus*) (60 à 80 pieds fleuris) et de quelques pieds d'Epiaire annuelle (*Stachys annua*), et de valérianelle à fruits velus (*Valerianella eriocarpa*).

François VERNIER a découvert la station qui devrait être la plus élevée de Grande Douve (*Ranunculus lingua*) à Corcieux dans un bassin créé récemment. Interrogée, la mairie de Corcieux a affirmé que ces plantes n'ont pas été plantées sur ce lieu.

#### et en septembre.....

Lors de notre sortie commune SBA-Floraine le 6 septembre, nous avons eu la surprise de trouver le Trèfle étalé (*Trifolium patens*) dans une belle prairie humide à Juvelize (57). Cette plante n'était pas encore signalée en Lorraine.

#### Sortie botanique sur la ligne de partage des eaux entre Saône et Madon

La sortie botanique de FLORAINE, animée par François BOULAY et présentée à nos voisins botanistes de Franche Comté a permis d'observer plusieurs "spots" :

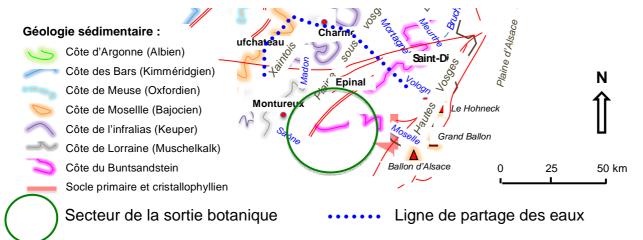
- la source captée du Madon à Vioménil,
- l'étang de la Faignotte et ses tourbières,
- l'étang de la grande plaine,
- l'étang Marchand,
- l'éco-complexe alluvial de la Saône à Godoncourt.

Le vallon forestier du ruisseau de Préfonrupt n'a pu être visité faute de temps.

Tous ces points d'observation sont répartis sur la ligne de partage des eaux entre les sources de la Saône et du Madon, c'est à dire entre :

- le bassin versant de la Moselle et ses affluents coulant vers le Nord, le Rhin puis la mer du Nord.
- et le bassin de la Saône, du Rhône et leurs affluents dirigés vers le Sud et vers la Méditerranée.

Localisation de la sortie botanique FLORAINE de juin 2015



Extrait du Sud de la carte géologique de la Lorraine (*M. LOUIS*, <u>in</u> Atlas de la flore Lorraine, 2013, d'après J. LEROUX, 1985, <u>in</u> guide géologique de Lorraine –Champagne)

Suivant les crêtes gréseuses du Buntsandstein, cette ligne de partage des eaux sépare la vallée de la Moselle de celles de l'Augronne (Val d'Ajol) et de la Combeauté (Plombières), passe par l'étang de la Demoiselle à l'Ouest de Remiremont, continue sur les hauteurs de Hadol et de Xertigny, franchit le Ménaumont entre Saône et Madon, s'appuie ensuite sur la côte du Muschelkalk pour isoler la source de la Meuse au Nord-Ouest de Monthureux, et se prolonge enfin vers le Sud-Ouest pour séparer le bassin versant de la Saône de celui de la Seine.

La ligne de partage des eaux est appelée aussi le seuil morvano-vosgien puisqu'elle se prolonge vers le Nord du Massif central. Elle a joué un rôle prépondérant pendant les périodes sédimentaires du Trias et du Jurassique, en isolant la mer germanique du Zechstein au Nord (sur l'Allemagne, la Lorraine puis le bassin parisien) de la mer alpine au Sud tournée vers la Thétys, un océan qui séparait la plaque eurasiatique de celle de l'Afrique. Elle a ainsi individualisé la sédimentation du bassin parisien.

Elle prolonge l'Ouest du massif vosgien en une ample structure anticlinale laissant affleurer les formations gréseuses du Buntsandstein à une altitude voisine de 460 m. Les vallées au Sud atteignent le socle cristallophyllien du primaire formé de granites et migmatites (canal de la Saône au

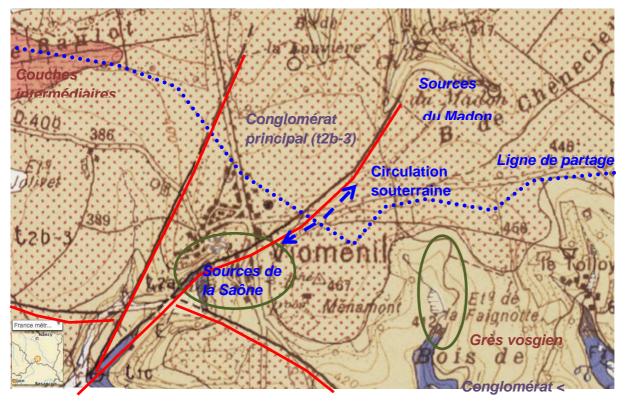
Rhin). Le Conglomérat principal forme ici une surface structurale pratiquement horizontale, rendant aussi indécises les eaux s'écoulant en surface qu'en profondeur.

Lors le tertiaire, l'Est du bassin parisien est émergé et les principaux cours d'eau prennent leur direction actuelle de part et d'autre du seuil morvano-vosgien.

Au quaternaire, le relief a été raboté par un inlandsis, en une vaste pénéplaine, puis localement surcreusé permettant la formation d'étangs et de tourbières comme à l'étang de la Faignotte.

Cette structure anticlinale est affectée du socle à la couverture sédimentaire par de nombreuses failles de direction NNE-SSW et perpendiculaires, et qui ont été réactivées lors du soulèvement alpin. Ces cassures décalent verticalement les formations en touches de piano et caractérisent le Sud du massif vosgien et ses marges. Elles privilégient ainsi la circulation des eaux souterraines et entre sources de la Saône et du Madon.

#### Géologie sédimentaire et structurale aux environs de Vioménil :



Extrait de la carte géologique du BRGM (Géoportail).

Le grès vosgien est notamment un important aquifère qui recueille les eaux des précipitations atmosphériques (pluie, neige) et les restitue sous forme de sources ou les entraine en profondeur sous les formations plus récentes. C'est donc un véritable château d'eau qui alimente les sources de la Saône et du Madon : les mêmes eaux se destinent à des directions opposées, vers la mer du Nord ou vers la Méditerranée. C'est cette nappe du grès vosgien qui est exploitée à Nancy thermal, naturellement chaude et salée, minéralisée au cours de son trajet et se trouvant à 800 m de profondeur.

Le Buntsandstein, et localement le permien sous-jacent sont formés de grès et conglomérats, de bas en haut : arkozes permiennes, conglomérat inférieur, Grès vosgien, couches intermédiaires, grès à Voltzia. Sables et galets se sont déposés en milieu continental et en climat tropical sec, comme en témoigne la présence d'oxyde de fer donnant la couleur rouge aux grés, mais avec des épisodes torrentiels déposant les sédiments sous forme de chenaux à la manière des oueds. Les

roches se sont solidifiées ensuite par cimentation siliceuse lors de la pédogénèse. Les grés à Voltzia marquent une transition lagunaire dont témoignent les fossiles de conifères, de lycophytes et de fougères, vers l'avancée marine de la mer germanique.

Galets de quartzite et sables sont des roches très riches en quartz (de 95 à 98 %) et par conséquent siliceuses. La silice en se solubilisant confère à l'eau une acidité naturelle qui peut atteindre le pH 3 du vinaigre ou du citron. Sur ces roches se forment tout un cortège de sols podzoliques ou "podzosols" en fonction de la topographie et de l'hygrométrie, et des tourbières dans les zones humides : abords des sources, rives des étangs, suintements des pentes. La matière organique se solubilise en acides humiques et fulviques qui migrent dans les sols et donnent aux eaux une teinte brunâtre caractéristique.

La flore est par conséquent acidiphile : des clairières et sous-bois à callune, myrtilles, fougère aigle et digitales pour les sols mieux drainés, aux tourbières à sphaignes et droseras des zones plus humides. Tout un cortège de plantes sont associées à ces habitats.

Le conglomérat principal est peu perméable et les eaux stagnent à sa surface, comme aux étangs Marchand et de la Grande Plaine dans la forêt de Darney.

Plus à l'Ouest vers Monthureux, les grès du Buntsandstein sont couverts par les formations argileuses du Muschelkalk inférieur favorables aussi à la formation d'étangs puis plus carbonatées avec les calcaires à cératites du Muschelkalk supérieur qui génèrent un relief de côte (côte du Muschelkalk ou de Lorraine).

Juste en amont de Godoncourt, la Saône coule sur les Grès à Voltzia (t3) en rive gauche et les argilites du Muschelkalk inférieur (t4) en rive droite. A noter que les grès à Voltzia étaient exploités à Bleurville près de Monthureux pour la taille des meules, d'où le nom de "Grès à meules".

Le système de failles perpendiculaires qui affecte le Sud du massif vosgien et le seuil morvanovosgien explique aussi les changements d'orientation de la Saône depuis sa source : d'abord vers le Sud puis l'Ouest et enfin sa brusque bifurcation vers le Sud au niveau de Godoncourt.

#### Les méandres de la Saône et leur évolution au lieu-dit Metremblois :

Il y a 50 ans d'après le fond de la carte géologique Cours actuel de la Saône



La pente d'écoulement localement très faible favorise les nombreux méandres qui évoluent avec la dynamique fluviatile, se trouvant progressivement séparés du cours d'eau principal en bras morts ou mortes, et reconnecté ou réactivés lors des inondations.

Le seuil morvano-vosgien a donc joué un rôle prépondérant pendant une grande partie du Secondaire et du Tertiaire, et le réseau hydrographique actuel en est l'héritage. Les roches acides, une pluviométrie conséquente et le couvert forestier confèrent au paysage et aux habitats un caractère montagnard malgré une altitude modérée.

C'est un grand ensemble paysager qui s'étend sur le Sud-Ouest vosgien, la Haute-Saône et la Haute-Marne, aux confins de la Vôge et du Bassigny, et donne lieu à un projet de parc naturel régional, en cours de définition.

La faible urbanisation et des terrains difficiles à exploiter pour l'agriculture ont permis la bonne préservation de l'environnement naturel et les observations botaniques remarquables qui sont décrites ci-après.

Maryse LOUIS

#### La Saône au sud et le Madon au nord sur la ligne de partage des eaux

La source de la Saône se situe administrativement dans le département des Vosges (88), géographiquement dans la Vôge à Vioménil au pied du Ménamont à 405 m d'altitude. L'une des singularités de la Saône réside dans sa naissance sur une ligne de partage des eaux. C'est le Ménamont, point culminant gréseux à la fois de la Vôge et de la commune de Vioménil avec ses 466 mètres qui opère la séparation des eaux. C'est sur son versant nord que se situe la source du Madon sur la commune voisine d'Escles; le Madon est un affluent de la Moselle avec laquelle il conflue au niveau de Pont-Saint-Vincent (situé à 20 km au sud-ouest de Nancy) : c'est donc un sous-affluent du Rhin.

En moins d'une heure à pied (2 km à vol d'oiseau) le marcheur peut observer le point de départ de 2 cours d'eau en imaginant un magnifique voyage. Les eaux de la Saône effectuent 482 km en direction du sud. Au cours de ce trajet, la Saône présente d'abord à sa source un caractère torrentiel puis décrit des méandres au coeur de la Vôge. Après un court passage dans le sud du département des Vosges (50 km environ) la Saône coule en Haute-Saône à l'est du plateau de Langres, puis va se gonfler principalement avec les eaux de l'Ognon et du Doubs. Elle traverse au niveau des Vosges Darney, Monthureux-sur-Saône, Châtillon-sur-Saône. Plus loin c'est Gray, Auxonne, Châlons-sur-Saône, Tournus et Mâcon qui sont arrosées par cette rivière. Enfin, la fiancée du Rhône se jette à Lyon dans le lit de son fougueux compagnon.

Actuellement elle est navigable sur 370 km à partir de Corre en Haute Saône. Elle est reliée par des canaux aux autres bassins maritimes :

à la Mer du Nord via la Moselle et le Rhin

à l'Océan Atlantique par la Loire

à la Manche par la Marne et l'Yonne

à la Mer Méditerranée par le Rhône

aux lacs suisses par le Rhin et le Rhône

Déjà sous l'empire romain la vallée de la Saône constituait un axe essentiel de communication terrestre et fluviale entre la Méditerranée, via la grande métropole lyonnaise, et les régions traversées par le Rhin au nord.

Géologiquement, à Vioménil, la source de la Saône est alimentée par la nappe aquifère du Bundsandstein caractérisée par des grès datant du Trias.

Ce sont les celtes qui 5 siècles avant J-C ont mis en valeur cette source qu'ils nommèrent Ménabriga qui devint par la suite Ménamont. La Saône portait probablement à l'origine trois noms : Brigoulus , Souconna et Arar. A partir du 4<sup>ème</sup> siècle, c'est finalement Souconna, déesse gauloise des eaux, qui s'est imposé avec le temps sur tout son parcours. Les moines copistes du Moyen-Âge l'ont progressivement renommée Saoconna puis Saône.

Vioménil peut s'enorgueillir d'hommes illustres :

- les 3 mousquetaires de la famille DU HOUX ont fait partie du corps expéditionnaire français envoyé de l'autre côté de l'Atlantique pour aider les Américains à conquérir leur indépendance à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le château devenu propriété de la commune, qui domine la fontainelavoir et le gayoir des sources de la Saône, appartenait à cette famille.
- L'écrivain Hervé Bazin a résidé 2 années de sa jeunesse dans ce village chez son précepteur l'abbé Felix Maire.

Au 16<sup>ème</sup> siècle les seigneurs du lieu développèrent l'industrie du verre, en faisant venir de Bohême des artisans et ouvriers spécialisés, qui purent trouver sur place bois et sable siliceux. Cette tradition industrielle, avec des moulins à eau, a perduré jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle dans le secteur.

#### La prairie humide et le méandre mort de Métremblois à Godoncourt

Le village de Godoncourt surplombe vers le nord, la vallée de la Saône, endroit dénommé « Grande Bannie », (situé au ban) ; que nous allons ponctuellement visiter.

La côte Sainte Anne culminant à 339 m, domine depuis son versant ouest du Haut de la Côte, un beau paysage alluvial de méandrage situé en contre bas à environ 240m d'altitude.

La côte boisée serait un ancien éperon barré où furent découverts des sarcophages mérovingiens et où s'élève la chapelle Sainte Anne (présence d'un retable du 16<sup>ème</sup> siècle et lieu du massacre par les suédois de 2 frères quêteurs lors de la guerre de 30 ans au 2<sup>ème</sup> quart du 17<sup>ème</sup> siècle).

Le lit mineur de la Saône, se signale par la ripisylve continue qui la borde. L'aulnaie-frênaie est cependant maigre. La Saône est visiblement eutrophe : les réseaux d'assainissement public sont pratiquement inexistants; seules les agglomérations de Darney et de Monthureux-sur-Saône sont équipées de station d'épuration ( lagunage à Monthureux). Heureusement la partie vosgienne de la vallée de la Saône, très peu industrialisée est donc peu sujette à d'intenses pollutions spécifiques.

On observe un complexe paysager de bocage avec des vestiges hydrogéomorphologiques représentés notamment par un méandre mort de la Saône qui était encore connecté à celle-ci il y une cinquantaine d'années. Cela occasionne une diversité des habitats qui est intéressante tant sur le plan botanique que sur le plan faunistique.

Jadis la présence du Râle des genêts était signalée dans cette zone : cet oiseau recherche les faciès mésohygrophiles à hygrophiles dans les secteurs où les eaux d'inondation persistent plus longtemps, induisant de ce fait des fauches tardives. Le changement des pratiques agricoles (fauches plus précoces) et la mécanisation seraient à l'origine de sa forte régression et même disparition. Lors d'une reconnaissance précédente j'ai eu la belle surprise d'observer la huppe fasciéé au sol et d'entendre son « houphoup » répété. L'avifaune dans toute cette zone de prairies inondables et de bocage est également représentéé par d'autres espèces remarquables comme la galinule poule-d'eau, la pie-grièche écorcheur dont les lardoirs -microsites de stockage de proies capturées sur fils barbelés ou épines de prunelliers et aubépines- seraient à rechercher, l'élégant tarier pâtre et même le courlis cendré y est de passage.

Une biodiversité aussi dans l'ordre des Lépidoptères (l'Aurore, le Soufré, le Demi-Argus, le Paon du jour, l'Argus bleu, le Vulcain etc... ont été observés) et dans l'ordre des Odonates (le caleopteryx éclatant, l'Agrion jouvencelle, l'Agrion élégant, la Libellule déprimée, l'Agrion à larges pattes, l'Agrion au corps de feu, le Sympetrum rouge sang ont été repertoriés).

Jadis le méandre mort du Métremblois était un lieu privilégié de ponte pour les Batraciens : des milliers de batraciens fréquentaient cet habitat ce qui a donné lieu pendant toute une période à une intense activité de braconnage qui a contribué à une très forte régression de la population des grenouilles.

Sur le plan botanique, la prairie humide et inondable du Metremblois avec ses annexes hydrauliques (méandre mort, fossés) sur la commune de Godoncourt constituent des milieux remarquables.

Cette prairie naturelle humide permet d'observer notamment (avant la fauche !) des milliers de pieds de Vulpin utriculé (*Alopecurus rendlei*), des centaines de pieds d'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*). Le plan d'eau stagnante en forme de U

FLORAINE - 100 rue du Jardin Botanique - 54600 VILLERS-LES-NANCY - Site web : www.floraine.net 8

constitué par le méandre mort est d'une grande richesse. Signalons la présence de 7 espèces de laîche (voir tableaux annexes) dans les cariçaies d'origine naturelle, deux espèces de Plantains d'eau (Alisma plantago-aquatica et A.lanceolatum), deux espèces de Rubanier (Sparganium erectum et S.emersum), des Rorippes (Rorippa amphibia et R.islandica) ainsi que la grande Oenanthe aquatique (Oenanthe aquatica), la grande Glycérie (Glyceria maxima), la Spirodelle (Spirodella polyrhiza) et sa cousine la Petite Lentille d'eau (Lemna minor), la Prêle des marais (Equisetum palustre), le Populage des marais (Caltha palustris) et les belles fleurs roses en ombelle du Butome (Butomus umbellatus).

Le long de la rive gauche de la Saône il sera possible d'observer le Myosoton aquatique

(Myosoton aquatica), de belles populations de Julienne des dames (Hesperis matronalis), le Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica) et le Saule des vanniers (Salix viminalis). Le nénuphar jaune (Nuphar lutea) flotte dans le lit tranquille de la rivière.

En bordure de la prairie, un long fossé a été creusé par une association de pêcheurs pour être en connexion avec la Saône et constituer une frayère. Ce fossé est envahi par l'Elodée à feuilles étroites (*Elodea nuttali*). Nous avons la chance de la voir fleurie de sorte que toute la surface de l'eau est mouchetée de centaines de très petites et délicates fleurs blanches. Les bords de ce fossé sont fleuris par les corolles rouges du Silene dioïque (*Silene dioïca*),les petites et nombreuses corolles bleues du Myosotis gazonnant (*Myosotis laxa*),les pétales laciniés rose vif de la Silène à fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*) et les corolles bilabiées et globuleuses de la Scrophlaire noueuse (*Scrophularia nodosa*). La Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) étend son royaume le long d'autres fossés avoisinants.

Au niveau de la haie qui longe le début du chemin d'accès à cette prairie, Yorrick FERREZ et Jean-Marie WEISS ont identifié 2 ronces ( *Rubus bifrons et Rubus praecox*) et le rosier à petites fleurs (*Rosa micrantha*) qui a un statut de grande rareté.

Toute cette zone est d'un grand intérêt paysager et d'une grande richesse floristique et faunistique. A ce sujet il faut aussi mentionner que des sites d'hibernation et des nurseries de différentes espèces de chauves-souris sont implantés dans certains bâtiments localisés dans des villages de cette vallée.

Le projet de statut de parc naturel inter-régional englobant la Saône vosgienne est tout à fait justifié car s'y ajoute en plus tout un patrimoine architectural et historique d'un très net intérêt entre Darney, Vioménil, Attigny, Claudon, Droiteval, Monthureux-sur-Saône, Godoncourt, Châtillon-sur-Saône.

NB : Je tiens à remercier Thierry GYDÈ chargé d'animation au CENL qui a eu la gentillesse de me communiquer un dossier mettant en valeur les intérêts floristiques et faunistiques de cette prairie humide incluant le méandre mort de la Saône.

François Boulay et Patrice ROBAINE

#### L'Etang de la Faignotte

Cet étang est un étang forestier enchâssé dans la forêt domaniale du Ban d'Harol, mais sur la commune de Vioménil à l'est du Ménamont. Nous laissons nos voitures à l'orée de cette grande forêt pour respecter l'interdiction de circuler et nous descendons la route forestière à pied pour accéder à cet étang situé à une distance de 500 m en contrebas.

Chemin faisant, nous avons l'occasion d'observer dans une ouverture de la forêt tout un massif de grandes digitales (Digitalis purpurea) qui paradent avec leurs grandes grappes de fleurs pourpres en clochettes pendantes, quelques pieds ont même des fleurs blanches. Nos photographes s'en donnent à coeur joie! Plus loin le millepertuis élégant (Hypericum pulchrum) voisine avec des sous-arbrisseaux tels que la callune (Calluna vulgaris) qui n'est pas une bruyère! (genre Erica) et aussi la myrtille (Vaccinium myrtillus) dont les fruits sont désignés par les Vosgiens du joli nom de brimbelle. Par contre les fruits de la plante voisine importée du Canada, moins exigeante de sols acides, lorsqu'elle est cultivée, sont vendus sous la dénomination de bleuets : ils sont plus gros mais ils n'ont pas la fraîche acidité de la baie de leur cousine sauvage. Toute aussi élégante est la lysimaque des bois (Lysimachia nemorum) avec ses fleurs jaune d'or solitaires à l'aisselle des feuilles opposées sur des pédicelles très filiformes dépassant nettement celles-ci.

Le mélampyre des prés *(Melampyrum pratense)* comme son nom ne l'indique pas s'observe sur le talus en lisière de la forêt! C'est une plante hémiparasite : une curiosité de plus à son actif...

Tout ce cortège est indicateur d'un milieu acidiphile : nous marchons sur du grès rose grossier.

A l'altitude de 412m, nous parvenons à l'étang du coté de sa digue qui accumule les eaux provenant d'un court ruisseau en amont (200 m) alimenté par une source située à 3 m audessus du miroir d'eau qui nous apparaît sombre, sauvage et tranquille avec une petite population de nénuphars blancs (Nymphea alba). Cet étang est très peu fréquenté et évolue vers une tourbière dans la zone boisée opposée à la digue. En effet, dans la zone d'alimentation en eau on observe le potamot à feuilles de renouée (Potamogeton polygonifolius). Un tapis de sphaignes (des bryophytes) abrite une quinzaine de pieds de drosères à feuilles rondes (Drosera rotundifolia), plante insectivore protégée au niveau national. Cette rareté se trouve en compagnie d'autres végétaux peu communs : dans le tapis de sphaignes émergent quelques pieds de la linaigrette à feuilles étroites (Eriophoron angustifolium); à proximité, mais dans l'eau, de nombreux comarets (Potentilla palustris) remarquables par leurs fleurs pourpres et une importante station de trèfles d'eau (ou trèfle des marais) hélas défleuris! En période de floraison (mai ou juin) c'est un splendide spectacle de voir ces fleurs en étoile à 5 pétales frangés d'un blanc rosé, groupées en grappe simple. Sur la rive, dans le même secteur, nous avons encore observé des plantes remarquables comme la rare écuelle d'eau (Hydrocotyle vulgaris) en compagnie de la violette des marais (Viola palustris) dont nous n'avons pas vu les fleurs lilas pâle parmi ses grandes feuilles rondes.

Pour accéder à cette zone remarquable nous avons parcouru péniblement la rive ouest de cet étang en traversant une molinaie (Molinia caerulea) et slalomé entre des bouleaux pubescents (Betula pubescens subsp. pubescens), des trembles (Populus tremula) et de la bourdaine

(Frangula dodonei). Au passage une apiacée particulière a été observée : le persil des marais (Thysselinum palustre) dont toutes les parties produisent un suc laiteux! Evidemment les laîches sont présentes en nombre et en diversité : la laîche à bec (Carex rostrata) forme des populations importantes le long des berges; la laîche étoilée (Carex echinata), la laîche courte (Carex curta), la laîche vert jaunâtre (Carex viridula subsp.oedocarpa) ont été repertoriées. Des concentrations de saules cendrés (Salix cinerea) et d'aulnes glutineux (Alnus glutinosa) complètent bien sûr l'arrière-plan de cette composition végétale fort riche et peu commune.

Il sera interressant de suivre l'évolution naturelle de cet étang qui présente les prémices d'une formation d'une tourbière dans la Vôge qui géographiquement représente un étage collinéen dépassant à peine à cet endroit les 400 mètres d'altitude (412 m exactement au niveau de l'étang).

Sur le chemin du retour, dans le sens montant, notre oeil de botaniste toujours en alerte, remarque la présence de la véronique officinale (Veronica officinalis), de la renoncule flammette (Ranunculus flammula), de la succise des prés (Succisa pratensis), du gaillet des rochers (Galium saxatile), de trois autres laîches : la laîche des lièvres (Carex leporina), la laîche à pilules (Carex pilulifera), et l'omniprésente laîche des bois (Carex sylvatica). L'oxalide petite oseille (Oxalis acetosella) et l'oxalide des fontaines (Oxalis fontana) ainsi que le jonc grêle (Juncus tenuis) complètent cet inventaire non exhaustif.

Cet endroit est classé en ZNIEFF (CSRPN Lorraine).

Ce n'était que notre première étape sous une petite pluie fine ennemie des photographes, qui voit le ciel s'éclaircir avec la promesse d'une journée finalement ensoleillée.

François Boulay

PS: Je tiens à remercier Michel STOECKLIN pour m'avoir fait découvrir cet Etang de la Faignotte dont nous avons fait la reconnaissance ensemble. De mon côté je lui ai fait découvrir le reste du parcours de cette journée (il n'a pas pu être présent ce 13 juin) : vive les botanistes qui communiquent leurs découvertes et s'enrichissent mutuellement!

#### L'Etang Marchand

L'Etang Marchand à l'altitude de 355m, a constitué notre troisième étape mais aussi notre pause pique-nique. Des tables équipées de bancs installées sur une esplanade déboisée, avec vue sur toute l'étendue de l'étang nous attendaient. Le soleil, les nénuphars blancs, le calme et le vaste horizon qu'offre ce grand miroir d'eau nous font apprécier ce moment de convivialité.

L'Etang Marchand appartient au Comité d'entreprise O.I (anciennement BSN) dont le siège est localisé à GIRONCOURT-sur-VRAINE. Cet étang est géré par une équipe de retraités de cette entreprise que conseille Monsieur MORY pour les opérations d'entretien en relation avec les activités d'une pêche de loisir. La végétation des berges est respectée et une seule terrasse de pêche en dur borde l'une des berges à l'aplomb du moine de vidange installé au milieu de la digue.

L'Etang Marchand est également un étang forestier dont les berges bénéficient d'un dégagement sauf au nord qui est la zone d'alimentation en eau : un ruisseau temporaire, en connexion avec un autre étang situé 700 m plus en amont alimentait en partie l'Etang Marchand. Cet étang n'existe plus : il se situait dans la forêt domaniale de Darney à proximité de la Tranchée du Bon Jacques. L'Etang Marchand se situe dans une dépression qui reçoit les eaux de ruissellement en suffisance puisque le moine de vidange évacue les eaux en excès, alimentant un ruisseau qui conflue avec la Saône au bout de 1,250 km.

Après nos agapes nous reprenons nos activités de botanistes. A nos pieds, autour des tables, quelques pieds d'herniaire glabre (Herniaria glabra), d'oeillet prolifère (Petrorhagia prolifera), de petite centaurée (Centaurium pulchellum) et de vergerette annuelle (Erigeron annuus septentrionalis) ont commencé à coloniser ce lieu piétiné. Une petite station d'orchis tacheté (Dactylorhiza maculata) s'est installée le long de la lisière forestière du côté sud du site.

L'observation d'une partie des berges complète les découvertes du matin. La berge sud s'enrichit de la renouée amphibie en fleurs (Persicaria amphibia), du jonc des chaisiers, d'un myosotis que Yorrick FERREZ nous fait découvrir (c'est une nouvelle espèce !) : Myosotis michaëli qui présente les caractéristiques du myosotis des marais (Myosotis scorpioides) mais avec en plus des stolons latéraux se développant à la base de la tige (il faut les rechercher dans la végétation). En continuant sur cette berge sud on découvre encore trois touffes de léersie faux riz (Leerzia oryzoides) aux feuilles d'un vert un peu acidulé et au toucher scabre, une touffe de plantain d'eau (Alisma plantago-aquatica). La berge est montre une autre espèce de massette : la massette à feuilles étroites (Typha angustifolia) dont les épis mâle et femelle sont disjoints.

La berge ouest montre une population importante d'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*): ses feuilles sont orbiculaires d'où le nom vernaculaire de « Nombril-de-Vénus aquatique ». Egalement abondant sur cette berge le scirpe des marais en fleurs (*Eleocharis palustris*), la renoncule flammette dont le jaune des corolles contraste avec le pourpre du comaret en fleurs lui aussi. Plus à l'écart, à l'ombre des aulnes et de la bourdaine prolifèrent la violette des marais et la succise des prés.

Du côté nord, le fond de l'étang est marécageux et envahi par une saulaie : nous ne nous y sommes pas engagés mais cela mériterait une exploration.

Nous quittons la commune de Vioménil pour nous rendre à Godoncourt au bord de la Saône et de son méandre mort.

Nous continuons de pénétrer une petite partie du grand massif forestier de Darney (15 000 ha) dont 8 000 ha de forêt domaniale. Cette immense forêt constituait une frontière naturelle séparant trois peuplades du temps des Celtes : les Leuques (capitale Naix aux Forges) au nord, les Séquannes (capitale Besançon) au sud-est et les Lingons (capitale Langres) au sud-ouest. La Saône délimitait grossièrement ces deux derniers peuples gaulois. Puis nous traversons les bourgs de Darney et de Monthureux/Saône, où un peu avant, nous découvrons au bord de la rive gauche de la Mause, la belle et haute brassicacée appelée julienne des dames avec ses fleurs denses bleu-violet et également blanches (Hesperis matronalis).

François Boulay et Patrice Robaine